

GUIDE DE L'ORGANISATION D'UN EVENEMENT WORLD RANKING EVENT

TABLE DES MATIÈRES

Qu'est-ce que le World Ranking ?	2
A quoi sert le World Ranking ?	2
Qu'est-ce qu'une course inscrite au World Ranking ?	2
Quel est le rôle de l'événement advisor ?	3
Les particularités des courses WRE	4
Les Bulletins	4
Les inscriptions	5
Les départs	5
Course avec qualification	6
Les postes boissons	6
La carte modèle	6
Le jury et le traitement des réclamations	6
Les résultats	7
Annexe 1 : Création d'un compte Eventor et inscription à une course WRE	8
Création d'un compte	8
Inscription à un événement WRE:	9

Document de références :

Ref 1 : <http://orienteering.org/wp-content/uploads/2010/12/IOF-Rules-2018-v1.14final.pdf>

Ref 2 : <http://orienteering.org/wp-content/uploads/2010/12/World-Ranking-Scheme-Rules-2017-October.pdf>

Ref 3 : <http://orienteering.org/wp-content/uploads/2010/12/Guidelines-for-World-Ranking-Events-2016.pdf>

QU'EST-CE QUE LE WORLD RANKING ?

En course d'orientation, le World ranking est un classement de tous les athlètes basé sur leurs performances lors des événements importants : les championnats du monde, les manches de la coupe du monde, les jeux mondiaux (pédestre), les championnats continentaux, les championnats du monde universitaires et militaires, et les finales A des championnats du monde juniors (cf. article 3 Ref. 2) mais aussi lors d'événements nationaux inscrits par chacune des fédérations nationales. Le système créé en 1998 a été réinitialisé en 2014, l'IOF en ayant repris le contrôle.

Il y a cinq classements séparés : deux en pédestre (moyenne et longue distance d'un côté, sprint de l'autre) et un dans chacune des autres disciplines (course d'orientation à VTT, à ski et course d'orientation de précision). Les hommes et les femmes font l'objet de classement séparé.

Ces classements sont accessibles à l'adresse : <http://ranking.orienteering.org/>

Lors de chaque course inscrite au World Ranking, le vainqueur marque un nombre de points dépendant de l'importance de l'événement et tout participant qui a terminé classé est assuré de marquer au moins 10 points. Les modalités de calcul sont détaillées dans l'article 7 du document 2.

Le classement de chaque coureur à une date donnée prend en compte ses :

- 4 meilleurs scores lors des 18 derniers mois (pédestre) ou des 12 derniers mois (VTT) ;
 - 5 meilleurs scores lors des 18 derniers mois (ski) ;
 - 6 meilleurs scores lors des 18 derniers mois (orientation de précision) ;
- avec quelques petites subtilités définies dans l'article 8 du document 2.

A QUOI SERT LE WORLD RANKING ?

Au-delà de classer les coureurs, ce classement sert également à déterminer l'ordre des départs lors des compétitions internationales (cf par exemple la règle 12.5 du règlement 2018 lors des championnats du monde) et lors des épreuves comptant pour le World Ranking.

QU'EST-CE QU'UNE COURSE INSCRITE AU WORLD RANKING ?

Chaque fédération peut inscrire au calendrier de l'IOF autant d'épreuves qu'elle le souhaite (Art 4 Ref. 2). Ces courses doivent être **des courses ouvertes à tous** (Art 6.5 Ref. 2), sans discrimination d'âge ou de nationalité, avec une course pour les hommes et une pour les femmes. Il peut s'agir d'un sprint, d'une moyenne distance ou d'une longue distance. Sauf exception à demander à l'IOF, les départs en masse ne sont pas possibles.

Un « Event Advisor IOF » doit être nommé pour ces événements (à l'exception des championnats du monde universitaires et militaires).

QUEL EST LE RÔLE DE L'EVENT ADVISOR ?

Le rôle de l'Event Advisor est clairement défini dans l'article 31 des règles IOF (Ref. 1) :

31.6 L'Event Advisor IOF doit s'assurer que les règles sont suivies, les erreurs évitées et que l'équité est mise au premier plan. Il a le pouvoir d'exiger des modifications s'il ou elle les juge nécessaire pour satisfaire aux exigences de l'événement.

31.7 L'Event Advisor IOF travaillera en étroite collaboration avec l'organisateur, et il doit recevoir toutes les informations pertinentes. Toutes les informations officielles envoyées aux fédérations, telles que les bulletins, doivent être approuvés par lui.

31.8 Au minimum, les tâches suivantes doivent être effectuées sous son autorité :

- approbation du terrain ;
- approbation de l'organisation globale de l'événement ;
- évaluation du projet proposé (hébergement, nourriture, transport, programme, possibilités d'entraînement) ;
- préparation des cérémonies ;
- approbation du départ et de l'arrivée et du changement de cartes (s'il y a lieu)
- évaluation de la fiabilité et de l'exactitude du chronométrage et de la production de résultats ;
- vérification du fait que la carte est conforme aux spécifications de l'IOF ;
- approbation des circuits après avoir évalué leurs qualités, le degré de difficulté, y compris le contrôle des postes, les facteurs aléatoires et le fait que la carte soit exacte ;
- vérification des dispositifs de répartition des coureurs (papillons,...) et des combinaisons ;
- évaluation des dispositifs pour les médias ;
- évaluation des dispositifs et des installations pour le contrôle anti-dopage ;
- approbation des résultats officiels.

31.9 L'Event Advisor IOF doit faire autant de visites sur le terrain qu'il ou elle le juge nécessaire. Les visites doivent être planifiées d'un commun accord avec l'autorité qui l'a nommé (la FFCO) et l'organisateur. Immédiatement après chaque visite, il doit envoyer un compte rendu à l'autorité qui l'a nommé (la FFCO) avec une copie à l'organisateur.

31.11 L'organe de nomination de l'Event Advisor IOF a le pouvoir de le révoquer.

A la lecture de cette liste, il est clair que son rôle recouvre des missions du délégué fédéral et du contrôleur des circuits national pour les circuits H21E et D21E. Il est donc fondamental qu'il y ait une bonne coordination entre l'ensemble de ces experts pour éviter que les organisateurs ne soient confrontés à des avis divergents, mais qu'en cas d'avis divergents, c'est celui de l'Event Advisor qui prévaut.

LES PARTICULARITÉS DES COURSES WRE

LES BULLETINS :

Il est prévu deux bulletins : un bulletin au moment de l'inscription dont le contenu est repris par le site internet de la manifestation en français et en anglais. Son contenu est précisé par l'article 8.12 des règles IOF :

- organisateur et les noms du directeur de l'événement et du (des) contrôleur (s) ;
- numéro de téléphone, adresse mail et page web pour information ;
- lieu, dates et types des compétitions
- classes et éventuellement restrictions de participation
- carte générale de la région
- zones sous embargo
- les particularités de l'événement s'il y a lieu
- formulaire d'inscription officiel
- date limite et adresse pour les entrées
- droit d'entrée pour les concurrents
- Date limite et adresse pour le paiement des frais d'inscription
- types et coût de l'hébergement et de la nourriture
- description des possibilités de transport s'il y a lieu
- information pour l'obtention des permis d'entrée (visas)
- description du terrain, du climat et de tous les dangers
- échelles et intervalles de contour vertical des cartes
- programme de l'événement
- système de poinçonnage utilisé
- consignes sur les vêtements de compétition, si nécessaire
- temps du vainqueur
- possibilité d'entraînement

et un bulletin 2 dont le contenu est décrit par l'article 8.13 des règles IOF

- la description du terrain
- une synthèse des inscriptions reçues
- tout écart autorisé par rapport aux règles
- adresse, numéro de téléphone et adresse mail du centre de course
- bureau de la concurrence
- horaires de transport s'il y a lieu
- la longueur, la dénivelée, le nombre de postes de contrôle et le nombre de poste boissons rafraîchissement
- sur chaque parcours individuel et, pour les relais, sur chaque relais les dimensions des feuilles de descriptions de postes remis au départ
- les délais de réclamation et l'emplacement pour porter réclamation
- le temps de course maximum
- les noms et les fédérations des membres du jury.

Ce bulletin doit être mis en ligne au plus tard une semaine avant l'évènement.

Pour marquer la prééminence de la course WRE, l'ensemble de la documentation et du site doit comprendre le logo de l'IOF (se référer à la [charte graphique](#) de l'IOF).

LES INSCRIPTIONS :

Les inscriptions pour les événements WRE sont gérées par le site IOF Eventor : <https://eventor.orienteering.org/Events>

Les participants doivent donc disposer d'un compte sur le site IOF Eventor pour pouvoir s'inscrire. L'annexe 1 décrit ces 2 étapes.

Seules les personnes inscrites via IOF Eventor pourront marquer des points au World Ranking.

La course étant ouverte, **il ne peut y avoir de discrimination concernant qui peut s'inscrire.**

Toutefois la règle 5 des règles IOF prévoit pour les WRE que :

« 5.5 Les classes W21 et M21 doivent être réservées aux concurrents classés élite par leur fédération ou qui sont sélectionnés pour la classe en fonction de leur position dans le système de classement d'une fédération.

5.6 Si une classe a trop d'entrées, elle peut être divisée en plusieurs circuits de longueur similaire, avec une répartition basée sur le ranking. »

Nous avons interrogé l'IOF sur comment nous devons interpréter cette règle et sa réponse est la suivante :

« Il serait difficile d'obtenir pour les athlètes étrangers des restrictions de la part de leur propre fédération. Je suggère que vous acceptiez toutes les inscriptions d'athlètes étrangers, mais vous voudrez peut-être avoir des critères d'entrée pour les athlètes français en fonction de leur position dans le système de classement français. »

En 2018, la FFCO n'a pas prévu au sein de son Règlement des compétitions de règle définissant ce qu'est un coureur élite. **L'inscription est donc actuellement réellement ouverte à tous.**

Par contre il est indispensable pour un coureur non licencié FFCO de présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course d'orientation ou du sport en compétition. L'organisateur doit aussi lui délivrer un titre de participation de type pass'compétition, dont la part fédérale sera pris en charge par la FFCO.

LES DÉPARTS :

La liste de départ de chaque parcours élite (hommes et femmes) doit être basé sur le classement mondial (à télécharger sur <http://ranking.orienteering.org/Ranking>) à une date déterminée par les organisateurs, qui doit être au moins 21 jours avant la date de la course.

Le coureur le mieux classé au Ranking doit partir en dernier sur chaque parcours d'élite.

Partent donc en premier les coureurs qui n'ont pas de points Ranking. Pour ces coureurs, on peut appliquer le règlement des compétitions de la FFCO avec un départ dans l'ordre inverse du Classement national. **Partiront donc en premier les coureurs qui n'ont ni Ranking IOF ni CN français. Leur ordre de départ fait l'objet d'un tirage au sort, puis les coureurs n'ayant pas de Ranking IOF mais un CN dans l'ordre inverse du CN puis les coureurs ayant un Ranking IOF dans l'ordre inverse du Ranking IOF.**

Il ne doit pas y avoir de délai entre les différents groupes, de façon à ne pas créer d'iniquité entre les coureurs.



COURSE AVEC QUALIFICATION :

Sur une course avec qualification comme le championnat de France de sprint, **seule la finale A comptera pour le World Ranking.**

La composition des séries se fera de façon à rechercher l'équilibre entre elles en répartissant d'abord les coureurs n'ayant ni Classement national ni Ranking par tirage au sort, puis les coureurs ayant un classement national mais pas de Ranking dans l'ordre croissant du CN, puis les coureurs ayant un Ranking dans l'ordre croissant du Ranking.

Dans chaque série, tous les coureurs classés avant le 10^e coureur français ayant participé aux qualifications au titre des sélectionnés pour le championnat de France de sprint sera sélectionné pour la finale A. L'ordre des départs de la finale respectera la règle 12.12 des règles IOF.

LES POSTES BOISSONS :

Il est nécessaire de positionner des postes boissons toutes les 25 minutes. (cf point 18 du document 3). On aura donc en général 1 poste boisson sur une moyenne distance et 2 postes boissons sur une longue distance. Ces postes boissons doivent être marqués sur la carte avec le symbole adhoc et positionnés le plus précisément possible. Ils peuvent également se trouver à un poste de contrôle.

LA CARTE MODÈLE :

Il est recommandé de mettre en place une carte modèle qui peut correspondre à une zone d'échauffement avec quelques postes, cela d'autant plus si le terrain est spécifique.

LE JURY ET LE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS :

Une des particularités des courses WRE est la gestion des réclamations. Un jury doit être désigné à l'avance et sa composition portée à la connaissance des concurrents dans le bulletin 2. Le jury est composé de 3 membres, si possible eux même Event Advisor IOF. Il est présidé par l'Event Advisor de l'évènement qui n'a par contre pas droit de vote.

Les réclamations sont reçues par l'organisateur jusqu'à une heure limite et dans un lieu précisés à l'avance typiquement 15 minutes après la dernière publication des résultats provisoires, dans une tente de l'arena. Elles sont étudiées par l'organisateur qui peut recueillir l'avis de témoins ou de l'Event Advisor mais pas des membres du jury avant de prendre sa décision. Il communique sa décision à la personne ayant posé réclamation. Si cette décision est d'intérêt général, elle doit être annoncée également par le speaker (par exemple disqualification d'un concurrent).

Une fois la réclamation traitée par l'organisateur, le cas peut faire l'objet d'une protestation auprès du jury. Seuls les cas ayant fait l'objet d'une réclamation peuvent faire l'objet d'une protestation. Dans le cas contraire, le jury doit la transmettre d'abord à l'organisateur en tant que réclamation. Toute personne ayant un intérêt dans la situation peut saisir le jury en transmettant sa protestation soit à l'Event Advisor de l'évènement soit à un membre du jury. L'organisateur doit mettre à disposition du jury l'ensemble de la réglementation. La décision du jury étant définitive, il peut recueillir différents avis avant de se prononcer. Le fonctionnement du jury est décrit en détail dans un document spécifique disponible à : <http://orienteering.org/wp-content/uploads/2010/12/Jury-Guidelines-06122017.pdf>

Contrairement à la règle FFCO, le dépôt d'une réclamation ne doit pas faire l'objet d'un paiement.

LES RÉSULTATS :

Ils doivent être publiés sur place le plus rapidement possible et transmis après la course à l'IOF pour le calcul des points. Le format d'importation est un format IOF XML 3.0 format, (informations disponibles à l'adresse <http://orienteering.org/resources/it/data-standard-3-0/>), ou bien un format excel avec un modèle disponible sous : <http://eventor.orienteering.org/Documents/ResultImportTemplate.xls>

Si la course WRE a lieu sur un championnat de France, les coureurs qui se seraient inscrits au WRE sans être qualifiés au titre du championnat de France (licenciés FFCO ou non) ne peuvent pas être déclarés champion de France ou monter sur le podium.

Par contre tous les licenciés français (qualifiés ou non) marquent des points pour le Classement National.



ANNEXE 1 : CRÉATION D'UN COMPTE IOF EVENTOR ET INSCRIPTION À UNE COURSE WRE

CRÉATION D'UN COMPTE:

Se connecter au site Eventor : <https://eventor.orienteering.org>.

Pour se créer un compte, cliquer dans la fenêtre de gauche sur « Create user account ».

S'enregistrer comme compétiteur.

Vérifier si son club est déjà connu d'Eventor dans le menu déroulant des clubs. S'il ne l'est pas, cocher sous la liste pour créer votre club.

On vous demande ensuite de rentrer vos données personnelles et vos informations de connexion.

Attention First name est votre prénom et Last name votre nom de famille.
Votre nom doit comprendre au moins 1 majuscule et 1 minuscule.

INSCRIPTION À UN ÉVÈNEMENT WRE:

Une fois connecté à IOF Eventor, allez dans le calendrier des événements.

Event calendar

Print
 Export to Excel
 Export to calendar

44 events were found between 02/04/2018 and 08/06/2018.

2016 | 2017 | **2018** | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023
 Jan | Feb | Mar | **Apr** | May | Jun | Jul | Aug | Sep | Oct | Nov | Dec | all

Show as ▼ Discipline ▼ Region ▼ Type of event ▼

Change search criteria
 Reset search criteria
 Enter selected events

Date	Name	Organisers	Regions	D	Event type	CF	ED
6 Apr	Testlauf Sprint	Switzerland	Europe	F	World Ranking Event	S	
7 Apr	Cupa Velikden 2018 - Middle	Bulgaria	Europe	F	World Ranking Event	M	
7 Apr	Blåveissprinten	Norway	Europe	F	World Ranking Event	M	
7 Apr	MTBO Sprint Italian Championship & WRE	Italy	Europe	M	World Ranking Event	S	
7 Apr	Testlauf Middle	Switzerland	Europe	F	World Ranking Event	M	
7 Apr	Kurzemes Pavasaris	Latvia	Europe	F	World Ranking Event	M	
8 Apr	EM testleik lang (Long distance test competition for EOC)	Norway	Europe	F	World Ranking Event	L	

Sélectionnez l'événement auquel vous souhaitez participer en cliquant dessus.

Sur la page de l'événement, cliquez sur Enter dans la fenêtre en haut à droite.

Event information: Championnat de France de Moyenne Distance

Edit
 Export to calendar
 Back

General information

Name Championnat de France de Moyenne Distance
Organising federation France
Status entries opened | Next step: Upload start list / Add live coverage (if needed)
Date 21 April 2018 at 13:00 local time (UTC+2)
Normal entry deadline 8 April 2018 at 23:59 local time (UTC+2)
Late entry deadline 14 April 2018 at 23:59 local time (UTC+2)
Competition format Middle
Discipline FootO
Event type World Ranking Event
Punching system Sportident

Entry

Next entry deadline in 5 days.

Enter
 Organisation entry
 All entries (53)

Documents and links

Bulletin 1 (398 kB, 11/03/2018)

Une page apparaît avec vos données. Assurez-vous que la classe et le numéro de puce électronique sont corrects, puis cliquez sur Save. Terminé !